Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212900930-20251211-DELIDEC202554-DE

COMMUNE DE KERNILIS
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 décembre deux mille vingt-cinq, à 20h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sandra ROUDAUT.

Etaient présents : MM. ROUDAUT, BALCON, JESTIN, COSSET, BERTHOULOUX, IMBERDIS, CORTES, LE MESTRE, TALON, LANDURE, L'HOSTIS, LE ROUX

Absent : Néant
Secrétaire de séance : Quentin L'HOSTIS

DATE DE CONVOCATION : ***05/12/2025***
DATE D'AFFICHAGE : ***12/12/2025***
NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 12 Présents : 12 Votants : 12

OBJET : CONTRATS D'ASSURANCES 2026

Madame Le Maire rappelle au conseil municipal que les contrats d'assurances arrivent à échéance au 31/12/2025. La remise en concurrence du marché de prestations de services d'assurances a été lancée du 11/07/2025 au 29/09/2025, par avis d'appel à concurrence publié dans les organes suivants : Journal Annonces Légales (LE TÉLÉGRAMME) et Plateforme de dématérialisation.

La date de la remise des offres était fixée au 29/09/2025 à 17h00.

Le marché est composé de 4 lots :
- Lot 1 : dommages aux biens et risques annexes
- Lot 2 : responsabilité civile et risques annexes
- Lot 3 : flotte automobile
- Lot 4 : protection juridique

La communauté de communes a confié à CONSULTASSUR l'audit et l'assistance à l'organisation du dossier. La CLCL intervient dans l'assistance au renouvellement des contrats d'assurances.

Consultassur a rendu le rapport d'analyse des offres et les entreprises retenues sont les suivantes :

Le nombre de candidats admis à présenter leur offre est ainsi réparti :
Lot 1 : dommages aux biens et risques annexes : 0
Lot 2 : responsabilité civile et risques annexes : 0
Lot 3 : flotte automobile : 1
Lot 4 : protection juridique : 0

Les critères énoncés dans l'annonce et dans le règlement de consultation sont les suivants :
1. Valeur technique de l'offre
2. Coût de l'offre

LOTS	INTITULÉ	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT ANNUEL FORFAITAIRE (TTC)
LOT 1	Dommages aux biens et risques annexes	INFRUCTUEUX	
LOT 2	Responsabilité civile et risques annexes	INFRUCTUEUX	
LOT 3	Flotte automobile	GROUPAMA	1.478,00 €
LOT 4	Protection juridique	INFRUCTUEUX	

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212900930-20251211-DELIDEC202554-DE

Seul le lot n° 3 a été fructueux.
Les 3 autres lots ont été infructueux, notamment à cause du taux de sinistralité de la commune. Les montants des sinistres ont dépassé largement les cotisations annuelles.

La commune a démarché la SMACL pour le lot 1 ainsi que GROUPAMA pour les lots 2 et 4.

La commune a refusé les propositions de la SMACL pour le lot 1 et de GROUPAMA pour les lots 2 et 4. Les tarifs étant trop onéreux : 209 % d'augmentation pour la SMACL ; 94,15 % d'augmentation pour GROUPAMA (lot 2) et 109,13 % d'augmentation pour GROUPAMA (lot 4), par rapport au contrat actuel.

La commune a démarché la compagnie d'assurances AXA, qui a fait des offres sur les lots 1, 2 et 4 ainsi qu'une offre pour les panneaux photovoltaïques :

			Montant annuel forfaitaire (TTC)
1	DOMMAGES AUX BIENS	AXA	7.666,01 €
	BRIS DE MACHINE (PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES)	AXA	1.532,08 €
2	RESPONSABILITE CIVILE	AXA	1.222,90 €
4	PROTECTION JURIDIQUE	AXA	977,95 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le lot 3 du marché ainsi que les avenants ou tous documents à venir s'y référent, concernant la flotte automobile, avec GROUPAMA.

- D'autoriser Madame le Maire à signer les contrats ainsi que les avenants ou tous documents à venir s'y référent, les assurances pour les dommages aux biens, les bris de machine, la responsabilité civile ainsi que la protection juridique avec AXA.

- D'inscrire au budget communal des crédits nécessaires.

Pour extrait certifié exact,

Le Maire

MAIRIE DE KERNILIS 29 (Finistère)

Sandra ROUDAUT.

Le Secrétaire,

Quentin L'HOSTIS.